



MAIRIE
DE
MIEUSSY
HAUTE-SAVOIE
74440

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 06 octobre 2020
Compte rendu sommaire

Affiché en exécution de l'article L.121.17 du Code des Communes

Présents : M. Régis FORESTIER, Maire, Xavier BOSSUT, Sophie CURDY, Jean-François GAUDIN, Didier JANCART, Patrick DUNAND, Cyrille JEAN, Nathalie GILSON, Séverine DESEQUELLES, Elise MOGEON, Nicolas MAURE, Sophie VERKARRE, Daniel MERCIER, Mélissa BERTHAUD, Nadine MONTFORT, Christine BUCHARLES, Arnaud MAGREZ, Arnaud ESNAULT

Absent : néant

Excusée : Christine GABARROU

M. Arnaud ESNAULT a été élu secrétaire de séance.

- 1) Le Conseil Municipal approuve la dissolution du SITM et la répartition entre les communes de Mieussy et Taninges.
- 2) En ce qui concerne la création d'un parking en amont de la mairie, il approuve l'avenant négatif n° 1 passé avec l'entreprise METAL VALLEE (lot 4) d'un montant de – 326,40 € TTC résultant de la suppression de 3,40 ml de main courante.
- 3) Dans le cadre du projet de reconquête pastorale envisagé sur le plateau de Sommand, il approuve la réalisation de travaux dont le coût s'élève à 10 180,00 € HT et sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Savoie.
- 4) S'agissant des coupes de bois à asseoir en 2021 en forêt communale relevant du Régime Forestier, il approuve l'état d'assiette des coupes de bois de l'année 2021 proposé par M. le Directeur de l'Office Nationales des forêts.
- 5) Il accepte la demande de M. Paul GAY pour une prise en charge financière par la commune, en cas d'obstruction, de travaux de raccordement du réseau d'eaux pluviales du secteur de la Combe jusqu'au ruisseau de Messy, sachant que la commune pourra effectuer en contrepartie d'éventuels branchements au réseau.
- 6) Il approuve l'échange des parcelles entre la commune et l'indivision BRIFFAZ-MONTFORT au lieu-dit « Verny » pour une valeur de 28 €.
- 8) Il établit la liste de proposition pour nomination des membres de la Commission Communale des Impôts Directs.
- 9) Il décide de reporter sur l'exercice 2021 la subvention de 3 000 € allouée à l'Association du Festival des Musiques du Faucigny, la manifestation n'ayant pas pu avoir lieu en raison du contexte sanitaire.

- 10) Il donne son accord pour la participation financière de 73,22 € demandée par la commune de Cluses pour un enfant de Mieussy scolarisé en classe ULIS durant l'année 2019 – 2020, ainsi que la participation financière de 152,44 € demandée par la commune de Marignier pour 2 enfants de Mieussy scolarisés dans cette commune durant l'année 2019 - 2020.
- 11) Il accepte la demande de branchement d'eau présentée par M. CHIARELLO et Mme CLINQUART (Chemin de Servan).
- 12) Afin de répondre à une demande de la population, il décide de créer une commission de la Démocratie Participative comme suit :
- Président : M. Arnaud ESNAULT
Membres : M. Patrick DUNAND
Mme Sophie VERKARRE
M. Arnaud MAGREZ
Mme Nadine MONTFORT
Mme Nathalie GILSON
M. Xavier BOSSUT
- 13) Il accepte la convention de mise à disposition du personnel de l'association « Les Petits Montagnards » pour 2 employés pour intervenir ponctuellement afin d'accompagner les enfants pour le service minimum et pendant le temps de la cantine.

Le Maire,
Régis FORESTIER

